

REPUBLIQUE FRANÇ AISE

COMMUNE - Commune de SEILHAN (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21310542200017

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Gourdan-Montrejeau

M. 14

Budget primitif
voqué par nature

BUDGET : Budget Communal (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	171 705,00	105 475,47
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 66 229,53
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		171 705,00	171 705,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	17 688,98	113 063,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	38 120,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 57 254,02	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		113 063,00	113 063,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		284 768,00	284 768,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement

votés. Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art (1)		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
011	Charges à caractère général	86 811,00	93 080,00	93 080,00
60611	Eau et assainissement	300,00	300,00	300,00
60612	Energie - Electricité	6 000,00	8 000,00	8 000,00
60621	Combustibles	35,00	150,00	150,00
60622	Carburants	1 500,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	300,00	300,00	300,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 677,00	2 500,00	2 500,00
60633	Fournitures de voirie	100,00	100,00	100,00
60636	Vêtements de travail	400,00	400,00	400,00
6064	Fournitures administratives	500,00	600,00	600,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	500,00	500,00
61521	Entretien terrains	150,00	300,00	300,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	39 195,00	38 000,00	38 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	20 000,00	20 000,00
61524	Entretien bois et forêts	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	2 600,00	2 600,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	100,00	300,00	300,00
6156	Maintenance	1 600,00	1 600,00	1 600,00
6161	Multirisques	3 320,00	3 350,00	3 350,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	200,00	200,00	200,00
6226	Honoraires	500,00	3 000,00	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	100,00	100,00	100,00
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	200,00	300,00	300,00
6262	Frais de télécommunications	850,00	680,00	680,00
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	1 500,00	1 500,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	2 183,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres services extérieurs	600,00	600,00	600,00
63512	Taxes foncières	1 001,00	1 200,00	1 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	26 030,00	24 600,00	24 600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	60,00	60,00	60,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	60,00	60,00	60,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	60,00	60,00	60,00
6411	Personnel titulaire	7 000,00	7 400,00	7 400,00
6413	Personnel non titulaire	2 500,00	0,00	0,00
6415	Indemnité inflation	0,00	100,00	100,00
64168	Autres emplois d'insertion	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 500,00	1 800,00	1 800,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 700,00	1 900,00	1 900,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	500,00	500,00	500,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	100,00	100,00	100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	150,00	150,00	150,00
6488	Autres charges	400,00	470,00	470,00
014	Atténuations de produits	100,00	100,00	100,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	100,00	100,00	100,00
65	Autres charges de gestion courante	60 845,00	51 702,00	51 702,00
6531	Indemnités	14 600,00	14 600,00	14 600,00
6533	Cotisations de retraite	650,00	650,00	650,00
6535	Formation	150,00	150,00	150,00
6553	Service d'incendie	2 725,00	2 793,00	2 793,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	26 000,00	20 559,00	20 559,00
6558	Autres contributions obligatoires	15 100,00	12 000,00	12 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 600,00	930,00	930,00
65888	Autres	20,00	20,00	20,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		173 786,00	169 482,00	169 482,00
= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)				
66	Charges financières (b)	1 062,00	749,00	749,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 062,00	749,00	749,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	500,00	500,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	500,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		174 848,00	170 731,00	170 731,00
= a + b + c + d + e				

Commune de SEILHAN - Budget Communal - BP - 2022

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art (1)		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
023	Virement à la section d'investissement	89 833,00	974,00	974,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		89 833,00	974,00	974,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		89 833,00	974,00	974,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		264 681,00	171 705,00	171 705,00

RESTES A REALISER N 1 (11)		0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		171 705,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art(1)		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
013	Atténuations de charges	0,00	50,47	50,47
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	50,47	50,47
70	Produits services, domaine et ventes div	1 262,00	5 065,00	5 065,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 030,00	1 030,00	1 030,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	35,00	35,00	35,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	3 000,00	3 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	197,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes	32 181,00	31 492,00	31 492,00
73111	Impôts directs locaux	25 628,00	26 939,00	26 939,00
73211	Attribution de compensation	553,00	553,00	553,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7353	Redevance des mines	2 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	55 300,00	55 524,00	55 524,00
7411	Dotation forfaitaire	15 248,00	15 248,00	15 248,00
74121	Dotation de solidarité rurale	23 144,00	23 144,00	23 144,00
742	Dot. aux élus locaux	4 541,00	4 541,00	4 541,00
744	FCTVA	0,00	218,00	218,00
74718	Autres participations Etat	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	7 000,00	7 000,00	7 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	367,00	373,00	373,00
75	Autres produits de gestion courante	11 346,19	11 342,00	11 342,00
752	Revenus des immeubles	11 341,00	11 341,00	11 341,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	5,19	1,00	1,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		100 089,19	103 473,47	103 473,47
(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013				
76	Produits financiers (b)	3,00	2,00	2,00
761	Produits de participations	0,00	2,00	2,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	3,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	14 000,00	2 000,00	2 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	14 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		114 092,19	105 475,47	105 475,47
= a+b+c+d				
042	Operat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Operat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		114 092,19	105 475,47	105 475,47
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

+
RESTES A REALISER N-1 (10) 0,00

+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10) 66 229,53

-
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 171 705,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1,00	1,00	1,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	1,00	1,00	1,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	2 500,00	2 500,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	2 500,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
100	Opération d'équipement n° 100 Toiture Mairie	21 500,00	0,00	0,00
102	Opération d'équipement n° 102 Tracteur-tondeuse	14 999,00	0,00	0,00
103	Opération d'équipement n° 103 Véhicule	2 800,00	0,00	0,00
104	Opération d'équipement n° 104 Alarme atelier	1 070,00	0,00	0,00
105	Opération d'équipement n° 105 Fenêtres presbytère	10 000,00	0,00	0,00
106	Opération d'équipement n° 106 Plafond presbytère	100,00	0,00	0,00
67	Opération d'équipement n° 67 Horloge église	1 400,00	0,00	0,00
91	Opération d'équipement n° 91 Copieur	3 500,00	0,00	0,00
93	Opération d'équipement n° 93 Salle fêtes	9 000,00	0,00	0,00
96	Opération d'équipement n° 96 Matériel et outillage	4 930,00	2 250,00	2 250,00
99	Opération d'équipement n° 99 Toiture église	35 000,00	8 000,00	8 000,00
	Total des dépenses d'équipement	104 300,00	12 751,00	12 751,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 735,00	4 937,98	4 937,98
1641	Emprunts en euros	8 385,00	4 587,98	4 587,98
165	Dépôts et cautionnements reçus	350,00	350,00	350,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	8 735,00	4 937,98	4 937,98
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	113 035,00	17 688,98	17 688,98
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	113 035,00	17 688,98	17 688,98
				+
			RESTES A REALISER N-1 (11)	38 120,00
				+
			D-001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	57 254,02
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	113 003,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	20 196,00	15 257,00	15 257,00
1323	Subv. non transf. Départements	20 196,00	15 257,00	15 257,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		20 196,00	15 257,00	15 257,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 850,53	96 482,00	96 482,00
10222	FCTVA	1 700,53	507,00	507,00
10226	Taxe d'aménagement	150,00	600,98	600,98
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	95 374,02	95 374,02
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	350,00	350,00	350,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 200,53	96 832,00	96 832,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		22 396,53	112 089,00	112 089,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	89 833,00	974,00	974,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		89 833,00	974,00	974,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		89 833,00	974,00	974,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		112 229,53	113 063,00	113 063,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00	
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00	
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			113 063,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R / 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D / 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.7
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	
B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574			coop labroquère	Autre personne de droit public	240,00
6574			ACCA	Autre personne de droit public	350,00
6574			coop Barbazan	Autre personne de droit public	160,00
6574			coop St Bertrand	Autre personne de droit public	80,00
6574			La Boule Seilhanaise	Autre personne de droit public	100,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

EMPRUNTS EN COURS EN 2022

	DATE DÉBUT	DATE FIN	MONTANT INITIAL	CAPITAL RESTANT DÛ au 1/01/2022
SALLE DES FÊTES	2005	2025	75 000 €	19 438,62 €
ATELIER COMMUNAL	2011	2021	35 000 €	TERMINÉ